

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste  
 Un an. . . 18f. » 24f. «  
 Six mois. . 10 » 15 «  
 Trois mois. 5 25 7 50

ON S'ABONNE  
 Au bureau, place du Marché-  
 Noir, et chez MM. DUBOSSE,  
 JAVAUD, GODFROY, et M<sup>lle</sup>  
 NIVERLET, libraires à Saumur.

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

Le *Moniteur* de samedi constate que les Russes se retirent sur Ploiesti et Kimpina afin de cerner la frontière d'Antriche du côté de Cronstadt, ce qui, ajoute la feuille officielle, ne fait pas présager que la réponse du Czar à la sommation de Vienne puisse être satisfaisante. — Havas.

Le *Moniteur* constate que le siège de Silistrie a été abandonné le 26 juin.

## THÉÂTRE DE LA GUERRE.

La *Gazette de Temeswar* nous apprend que le 12 juin une attaque a été dirigée de Roustchouk contre Giurgewo; elle a eu pour résultat l'occupation de cette dernière ville. On dit que 12,000 Turcs ont passé le Danube, et qu'après avoir chassé les Russes de Giurgewo, ils se sont mis en mesure d'élever autour de cette ville des retranchements. On apprend de Crajowa, que le 19, dans un combat livré à Silistrie, les Turcs ont pris aux Russes 9 canons, 400 tentes, une quantité d'équipages et 100 prisonniers.

Les nouvelles de la petite Valachie sont satisfaisantes, dit la *Gazette de Cronstadt*. Les Turcs n'y ont laissé que de petites garnisons qui observent une discipline sévère. La confiance s'est rétablie promptement dans la population. — Havas.

Kalaradsch, 26 juin. (*Version russe.*)

« Les Russes ont repassé le Danube sans être inquiétés, ils ont été suivi par 5,000 familles bulgares qui craignaient les représailles des Turcs. » — Havas.

Buckarest, 27 juin.

« Les troupes russes qui étaient devant Silistrie, se dirigent à marches forcées vers le camp de Ploiesti pour l'occuper.

L'évacuation complète de la Valachie ne semble pas prochaine. » — Havas.

« Le *Times* publie la dépêche télégraphique suivante, en date à Vienne du 30 juin :

« Coronini doit entrer dans la Valachie, par Orsova, à la tête de 30,000 hommes, le 3 juillet.

« L'avant-garde turque a attaqué, le 23 juin, l'arrière-garde russe : elle l'a refoulée au-delà de la muraille de Trajan.

« On parle du rappel du baron de Meyendorff. » — Havas.

Marseille, vendredi 30 juin.

« Un bataillon du 46<sup>e</sup> de ligne est parti de Toulon sur la frégate à vapeur l'*Ulloa*; il va compléter la 5<sup>e</sup> division de l'armée d'Orient, commandée par le général Levaillant. » — Havas.

Le mouvement de retraite du corps du général Lnders s'opérait rapidement. Ce corps avait déjà dépassé Czernawoda aux dernières nouvelles. Le parc de siège descend le Danube sur des bateaux. Le général Liprandi devait faire l'avant-garde du corps de Dannenberg vers Fockschany. La nouvelle armée russe des Principautés comprendra, outre les cinq corps d'infanterie, les réserves de ces corps, à 24 bataillons par corps, et deux divisions des corps de grenadiers, de cuirassiers et de dragons. — Havas.

Le ministre de la guerre, prince Dolgorucki, était attendu, le 25, à Jassy. Il se rendra en Bessarabie et de là à Kiew, où doit venir l'Empereur de Russie et le prince Paskiewitch. — Havas.

Les journaux de Vienne, du 28 juin, nous apprennent que la nouvelle de l'occupation imminente des Principautés Danubiennes par l'Autriche, comme puissance neutre, a provoqué chez les Moldaves une grande fermentation contre les Russes. Les Autrichiens ont toute la sympathie de la population de Moldavie. La partie occidentale de la Valachie, à la date du 22 juin, avait été complètement évacuée par les Russes; on ne voyait pas un seul soldat russe entre l'Aluta et l'Argis. Les Turcs ont envoyé de nouveau leurs avant-postes au Danube, mais sans occuper encore les districts abandonnés par les Russes. A Guirgevo et Simaitza, il a été chanté un *Te Deum* après le départ des Russes. On s'attendait à l'évacuation de Buckarest dans les premiers jours de juillet. — L'état du maréchal Paskiewitch empire de jour en jour. Par ordre de ses médecins, il devait songer à partir pour Varsovie. — Havas.

On écrit de Galatz qu'on travaille beaucoup aux fortifications de cette ville. Les troupes qui se trouvaient à Galatz marchent vers Wadiana où il y a un pont sur le Pruth; elles doivent renforcer les

troupes destinées à la défense d'Odessa. — Havas.

On écrit de Braila, que trois généraux et un colonel russes, morts dans cette ville par suite des blessures qu'ils avaient reçues au siège de Silistrie, venaient d'être enterrés dans une même fosse. — Havas.

Le *Globe* de Londres publie l'extrait suivant d'un rapport du consul-général autrichien à Odessa, en date du 8 (20 juin). Ce rapport a été reçu à l'amirauté anglaise :

« Il y a quelques jours, le bateau à vapeur anglais *Vesuvius* est venu dans ces eaux, amenant la veuve du capitaine Giffard (du *Tiger*), à qui le général Osten-Sacken a donné la permission, avec un gardien de la quarantaine, de visiter le tombeau de son mari. L'empereur de Russie, qui ne savait pas la mort de cet officier, avait ordonné que son épée lui fût rendue, et, attendu la part qu'il avait prise à la bataille de Navarin, Sa Majesté lui faisait exprimer son regret de le savoir si grièvement blessé. En même temps, l'Empereur accordait l'échange de 8 officiers anglais et de 150 matelots contre des prisonniers de guerre russes, qui avaient été pris par les flottes combinées, sur la côte de la Circasie. Les officiers du *Tiger* étant au nombre de 25, le choix de ceux qui devront être échangés sera fait au sort. Les aspirants de marine ont été tous conduits à l'intérieur. »

Hambourg, vendredi 30 juin.

« L'amiral Plumridge a été rappelé dans le golfe de Finlande. Le commandant Hall l'a remplacé sur l'*Hecla*. Bomarsund a été bombardé, le 21, par le *Valorous*, l'*Hecla* et l'*Odin*. » — Havas.

Hambourg, vendredi 30 juin.

« Le *Swensketidning* confirme le bombardement du Bomarsund, qui a eu lieu le 21. — L'attaque a commencé à 5 heures du soir, à 7 heures la batterie masquée était démontée et abandonnée. A 10 heures, les magasins russes étaient en flammes.

« L'un des tambours de roues de l'*Hecla* a été traversé par un boulet. Une bombe tombée sur le pont de l'*Hecla* a été jetée à la mer, avant qu'elle n'éclatât, par le Midshipman Lucas.

« Les Anglais ont perdu quatre hommes. Les Russes se sont bravement battus. »

## FEUILLETON

## LE LÉGATAIRE.

(Suite.)

Le comte posa un doigt sur son front, et accompagna ce geste solennel d'un regard qui terrifia madame de Castro.

— Soit ! fit la comtesse en s'accommodant dans son fauteuil, je vous écouterai sans vous interrompre. — Madame, j'ai rempli, il y a deux jours, mes devoirs de chrétien ; dans quelques heures, le vertueux prêtre qui dirige votre conscience, et qui m'a administré, viendra soutenir ma résignation suprême. J'ai vécu en homme mondain pendant ma jeunesse, et je n'ai pratiqué sérieusement ma religion que pour me préparer à mourir. J'espère, car je n'ai commis aucun crime, aucune bassesse, si indifférent que je fusse pour l'église. Je n'ai été ni méchant, ni ingrat, ni avare, ni envieux ; je n'ai rien fait à mon prochain que je n'eusse voulu qu'on me fit... Voilà ma vie. Vous, en direz-vous autant ? Et le spectacle que vous allez avoir sous les yeux ne vous fera-t-il pas faire un retour sérieux sur vous-même ? Ne penserez-vous pas en me voyant si jeune quitter ce monde l'âme pardonnée, que la mort peut aussi vous surprendre dans votre âge florissant, ternir tout ce qui brille en vous de richesse et de beauté, vous surprendre avec des remords, des terreurs, et vous envelopper de l'odieux cortège de

vos regrets tardifs ? — Je n'ai pas, que je sache, à prendre vos conseils pour mon salut, et je désire me tromper en vous avertissant que, dans l'intérêt du vôtre vous perdez un temps précieux. — Eh bien, Madame, puisqu'il en est ainsi, permettez-moi de vous dire qu'en vous tout est mensonge. Votre piété, mensonge ! votre charité, mensonge ! votre attachement pour ma fille et pour moi, calcul ! et votre honneur, mensonge peut-être !

La comtesse se leva furieuse ; son visage, d'une noblesse et d'une pureté splendides, se couvrit d'une sombre pâleur ; sa bouche exprima, par une contraction rapide des lèvres, un dédain haïeux, et tout son corps frissonna de colère.

— Je vous quitte, Monsieur, dit-elle d'une voix saccadée, quoique Dieu puisse condamner cette détermination ; il est au dessus de mes forces d'entendre vos injures ; je vais vous envoyer votre fille, elle calmera votre agitation.

Le comte sourit amèrement, et répondit sans s'émouvoir :

— Demeurez, Madame, j'ai d'importantes révélations à vous faire. — J'en suis indigne, choisissez un autre confident ; c'est affaire de pénitent à confesseur. — Tom ! murmura le malade...

Le chien se dressa sur ses quatre pattes, et développa sa taille puissante avec cette sorte de fierté qu'il expri-

maît par ses mouvements toutes les fois que son maître s'occupait de lui.

— Je vous préviens, Madame, que si vous faites un pas de plus, mon chien vous arrêtera, et je ne réponds pas de ses morsures, il est fort mal appris.

Madame de Castro, sans prendre garde à cette menace, continua de marcher.

— Apporte, Tom ! dit tout bas le malade au terre-neuve en lui montrant du doigt la comtesse.

Tom, par l'une de ces inimitiés fréquentes chez les animaux de son espèce pour certaines gens, avait la comtesse en exécution, sans doute parce qu'il n'en recevait jamais aucune caresse ; il ne se fit donc pas répéter un ordre qui semblait beaucoup lui plaire, et il se précipita, l'œil enflammé sur madame de Castro, qu'il saisit par un bras, et secoua rudement, au moment où elle posait la main sur le bouton de la serrure. La comtesse poussa un cri de douleur.

— Apporte, répéta le comte froidement. — Rappelez votre chien, Monsieur, je vous obéirai, je vous obéis. — Ici, Tom ! ici ! fit le malade.

Et le chien lâcha aussitôt sa proie, non sans regrets, puis il revint se coucher aux pieds de son maître avec un calme plein d'innocence.

— Je vous avais prévenue, comtesse ; vous avez voulu être mordue, j'en suis désespéré ; voilà une égratignure qui vous fera mettre un bras en écharpe. Tom est



Hambourg, vendredi 30 juin.

« L'amiral Plumridge, après avoir reçu les instructions de l'amiral Napier, est retourné dans le golfe de Bothnie ; il a reçu le renfort du *Cuckoo*. »  
« La forteresse de Bomarsund a brûlé pendant plusieurs heures. » — Havas.

Hambourg, samedi 1<sup>er</sup> juillet.

« Le départ de l'amiral sir Ch. Napier pour aller attaquer Cronstadt avec 21 grands navires, dont 12 français, est confirmé de tous côtés. » — Havas.

#### INTÉRIEUR.

Le *Moniteur* publie, dans sa partie officielle, la loi qui modifie l'art. 3 de la loi du 25 mai 1838 sur les justices de paix.

Voici le texte de l'article unique de la loi aujourd'hui promulguée :

« L'art. 3 de la loi du 25 mai 1838 est modifié ainsi qu'il suit :

« Art. 3. Les juges de paix connaissent sans appel, jusqu'à la valeur de cent francs, et, à charge d'appel, à quelque valeur que la demande puisse s'élever.

« Des actions en paiement de loyers ou fermages, des congés, des demandes en résiliation de baux, fondées sur le seul défaut de paiement des loyers ou fermages ; des expulsions de lieux et des demandes en validité de saisie-gagerie : le tout, lorsque les locations verbales ou par écrit n'excèdent pas annuellement, dans les circonscriptions des justices de paix de Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Rouen, Nantes, Lille, Saint-Etienne, Nîmes, Reims et Saint-Quentin, quatre cents francs, et deux cents francs partout ailleurs.

« Si le prix principal du bail consiste en denrées ou prestations en nature, appréciables d'après les mercuriales, l'évaluation sera faite sur celle du jour de l'échéance, lorsqu'il s'agira de paiement de fermages. Dans les autres cas, elle aura lieu suivant les mercuriales du mois qui aura précédé la demande. Si le prix principal du bail consiste en prestations non appréciables d'après les mercuriales, ou s'il s'agit de baux à colons partiaires, le juge de paix déterminera la compétence, en prenant pour base du revenu de la propriété le principal de la contribution foncière de l'année courante, multiplié par cinq. »

En vertu d'un décret impérial l'effectif des élèves de l'École de Saint-Cyr pourra être porté au-delà de 600, suivant les besoins de la guerre. — Havas.

A partir du 1<sup>er</sup> juillet, l'Académie impériale de musique cesse d'être une entreprise particulière ; elle sera régie, pour le compte de l'État, sous la direction du ministre de la maison de l'Empereur. M. Roqueplan est nommé directeur. — Havas.

#### EXTÉRIEUR.

ESPAGNE. — Madrid, 30 juin.

« Une force assez considérable composée de cavalerie, appartenant à la garnison de la capitale, s'est insurgée aux cris de *Vive la Reine ! Mort aux ministres !*

« Les généraux d'Ulce, O'Donnell, Roedclaux,

Merino, se sont mis à la tête du mouvement avec le brigadier Schagne qui a suivi les insurgés. Ceux-ci ont quitté Madrid et ont pris la route de Saragosse.

« La population n'a pris aucune part à l'insurrection.

« Le Lendemain, S. M. la reine Isabelle et les ministres sont rentrés à Madrid et ont été acclamés à leur passage.

« La *Gazette de Madrid* a publié un décret royal qui dégrade le général d'Ulce de ses titres et dignités et un second décret qui proclame l'état de siège et nomme une commission militaire.

« Une colonne de troupes sort de la capitale pour déloger les rebelles qui ont pris position entre Torrejaco et Alcalá.

« Les troupes restées fidèles montrent un vif enthousiasme.

« Les nouvelles des provinces sont bonnes et le succès du gouvernement est assuré. » — Havas.

#### FAITS DIVERS.

Un beau portrait d'Omer-Pacha, fait sur un original, exécuté à Schomla, vient de paraître chez les marchands de gravures, où il attire tous les regards. L'illustre capitaine a une de ces mâles et nobles figures sur lesquelles on lit la puissante intelligence et la résolution d'un grand chef de guerre. — Havas.

« La frégate à vapeur l'*Asmodée*, commandée par le capitaine de vaisseau Lagarde-Chambonas, est partie de Toulon, le 27 juin, pour se rendre dans la mer Baltique et rester attachée à l'escadre de l'amiral Parseval-Deschênes. L'*Ulloa* est aussi sur son départ pour Varna. — Le montage de la machine du vaisseau le *Fleurus* touche presque à son terme ; aussi ce vaisseau mixte recevra-t-il sous peu une partie de son équipage. Le *Fleurus* entre en armement à partir du 1<sup>er</sup> juillet. — On va commencer à travailler au berceau du vaisseau du 2<sup>e</sup> rang le *Navarin*, en construction sur les chantiers du Mourillon. — Havas.

« Il paraît que le choléra sévit dans quelques communes des environs de Château-Thierry. On cite les communes de Verdilly, de Barzy et de Jaulgonne, comme particulièrement atteintes. A la première nouvelle de l'invasion du fléau, M. Boitelle, préfet de l'Aisne, s'est empressé de se rendre sur les lieux, pour y faire adopter toutes les mesures nécessaires de salut public que commandent les circonstances. Par ses soins, on a organisé aussitôt une ambulance, dans laquelle sont transportés les malades ; ils y trouvent, sans retard, tous les remèdes dont ils ont besoin, et reçoivent, plusieurs fois par jour la visite des médecins de Château-Thierry. Cette ville a été épargnée jusqu'à ce jour. — Havas.

« La rareté de fourrages n'est pas une des moindres calamités de l'agriculture, et, dans les époques de pénurie, on cherche à suppléer à l'insuffisance des récoltes. La société d'agriculture de Clermont (Oise) recommande, en ce cas, les chardons comme offrant une ressource qui n'est pas à dédaigner, car cette plante constitue, quand elle est convenablement préparée, un aliment très-agréable, notamment aux vaches laitières.

Voici le mode de préparation indiqué par cette société : On lave les chardons à grande eau, pour enlever la terre qui les couvre assez ordinairement ; puis on les tasse, afin que leur échauffement, qui se produit au bout de vingt-quatre à trente heures, les ramollisse et fasse perdre leur mordant aux nombreux piquants dont ils sont armés. Dans cet état, le bétail les mange avec appétit. Si les chardons sont plus avancés dans leur végétation et qu'ils aient déjà pris quelque consistance ligneuse, on doit les hacher, les échauder comme une espèce de soupe. (Univers.)

#### CHRONIQUE LOCALE.

Hier, il nous est tombé par hasard sous la main un de ces livres (*Bibliothèque des chemins de fer. — Itinéraire de Paris à Nantes*) que l'éditeur paie à la ligne, de même qu'on paie un fiacre à la course ; un de ces opuscules faits, comme sous l'influence d'un courant électrique, et ne devant durer que le temps qui s'écoule entre un départ et une arrivée sur une ligne de chemin de fer. S'il n'y avait eu à relever dans les œuvres dont nous parlons que des erreurs historiques, quelque nombreuses qu'elles soient, nous nous serions abstenus de réflexions ; mais comme l'auteur, M. Frédéric Bernard, traite avec autant de légèreté et d'ignorance l'histoire présente que l'histoire passée ; qu'il fait de Saumur, un portrait aussi mensonger que malséant, nous avons cru devoir relever ses inconvenantes assertions, et soumettre à l'appréciation de nos lecteurs les lignes qu'il a osé écrire, sous l'influence, sans doute, de quelque méchant écrivain, mécontent de notre ville, et pour cause. Nous citons M. Bernard, page 215 de son itinéraire :

« On appelle les habitants de Saumur les Gascons de la Loire. Ils ont, en effet, un peu la présomption et la vanité des Gascons. Ils n'ont jamais supporté qu'avec peine la suprématie d'Angers, et aiment à se poser en rivaux jaloux. Ils ont la prétention de former avec leur territoire un département à part et ont demandé, en dernier lieu, à être alternativement avec Angers le chef-lieu du département de Maine-et-Loire. »

Quelle brillante imagination ! en si peu de mots que de choses neuves, que d'ingénieuses inventions ! Si nous demandions à M. Bernard quelle est la chronique ou la légende qui gratifie les Saumurois de l'épithète de *Gascons*, si nous leur prions de nous dire où est déposée la pétition dans laquelle notre ville veut être, alternativement avec Angers, le chef-lieu de département, il serait sans doute fort embarrassé et forcé, malgré la fécondité de son imagination, à reconnaître que la *hablerie*, la *présomption* et la *vanité* sont plutôt son fait que le fait des Saumurois.

Quand on veut écrire, on doit avant tout se montrer honnête et vrai. P. GODET.

Les obsèques de M. Persac ont eu lieu samedi dernier. Un nombreux cortège accompagnait les dépouilles mortelles ; chacun voulait témoigner, par sa présence, de ses regrets et de son respect pour l'homme de bien que la mort venait de frapper. Nous laissons M. Louvet, maire de Saumur, dire combien fut utilement employée, pour son pays, la vie

mon meilleur ami ; un jour qu'on allait le noyer, je l'ai acheté à des enfants qui se faisaient un cruel plaisir de le traîner à la rivière. Ce pauvre chien vous donne en ce moment une rude leçon, car vous touchez à la misère lorsque mon père vous a fait un trône de sa maison, et vous payez d'ingratitude sa mémoire... Pour Dieu ! repentez-vous, et mettez quelque gloire à ne pas valoir moins... — Moins qu'un chien ! J'acheve votre phrase, interrompit la comtesse, qui pleurait à la fois de colère, de dépit et de douleur, tout en contemplant les taches bleues et rouges que les dents de Tom avaient imprimées sur son bras d'albâtre. — Enfin, Monsieur, cessez votre tyrannie, me voici comme au supplice ; soyez honnête bourreau, j'attends. — Je vous disais, Madame, que votre attachement pour ma fille et pour moi n'était qu'un sentiment calculé, et l'une des scènes que vous jouez à merveille, depuis huit ans bientôt, sous le toit de mon père, sous le mien et dans le monde. Ce que j'ai dit, je le prouve : voici une lettre qui a fait tomber votre masque ; cette lettre est adressée à un homme que je connais beaucoup trop, à un certain chevalier Finelli, l'un des désœuvrés de Palerme, homme adroit, spirituel, brave peut-être, mais perdu de mœurs comme de dettes, et d'une famille tarée depuis un siècle. Ce chevalier Finelli est un chevalier d'industrie, séduisant, habile, et doué d'une charmante figure ; mais vous, dont les traits sont si fins et si beaux, vous devez savoir que le visage

n'est pas le miroir de l'âme, malheureusement pour les passions qu'il inspire. Je ne sais trop quelles ont été, quelles sont vos relations avec le seigneur Finelli, mais j'ai appris par cette lettre que vous complotiez avec lui le malheur de ma fille et sa ruine au profit de votre cupidité. — Vous me racontez là une odieuse calomnie. — Vous croyez ? Eh bien, comtesse, je ne vous soutiendrai pas que l'écriture de cette épître infâme soit de vous, quoique j'en puisse mettre demain au feu ; mais ce que j'affirme, c'est que votre style, le voilà ; votre fourberie, la voilà ; votre avidité, votre perversité, votre diplomatie infernale, les voilà ! oui, tout est là, je l'affirme devant Dieu dont je vois déjà la majesté !

Le comte avait frappé avec animation sur une lettre tirée d'un portefeuille en articulant chacune de ses accusations, et il leva les yeux au ciel avec douleur en finissant sa phrase. Il reprit bientôt :

« Cette lettre, je vais vous la lire, elle vous confondra, si effrontée que soit votre assurance ; veuillez m'écouter, Madame, et permettez-moi d'arriver tout d'abord aux passages les plus scandaleux ; mes forces me trahissent, cette scène avance ma mort d'une heure par minute.

« Cher ami, dites-vous, après avoir écrit bien des lâchetés, le comte se meurt décidément ; le docteur l'a condamné hier, il a été administré aujourd'hui ; la prédiction du médecin qui cicatriza sa blessure, il y a déjà

deux ans, s'accomplit. Je le plains, mais il faut se résigner, l'art n'a plus rien à tenter pour le sauver, et j'ai la conscience de n'avoir négligé aucun de mes devoirs de garde-malade. Quand vous recevrez cette lettre, le comte aura très-certainement cessé de vivre. Vous vous mettez donc en route sur-le-champ, et vous nous arriverez pour nous aider, par votre esprit, à porter un deuil qui sera un peu long, je le crains, car Marianne adore son père. Vous comprenez aisément, avec votre savoir-vivre, que votre rôle sera facile ici. En compatissant au désespoir, aux larmes de notre chère enfant ! il est sûr que vous ferez impression sur son cœur, qui a la délicatesse de la sensitive. Vous n'aurez pas grand mal à plaire, et l'amour mettra un terme à l'affliction, l'amour fera disparaître nos robes de laine noire pour parer la plus jolie des fiancées de satin blanc, de gaze légère et de fleurs d'oranger. Vous avez accepté mes conditions, celles que vous a portées ma dernière lettre ; je n'y change, et n'y changerai rien, sur l'honneur. Vous serez certes assez riche par l'affaire magnifique dont vous me devez l'entreprise et le succès... Dans ce partage convenu, vous serez encore bien favorisé, puisque vous aurez en possession, en doux servage, une femme qui vous fera plus de jaloux que vous ne méritez d'en avoir, à coup sûr.

« Adieu donc, à bientôt ; j'ai déjà trouvé une campagne à vendre, tout près de notre petit castel ; vous vous en accommoderez en attendant mieux.



de M. Persac. Voici les quelques paroles prononcées sur la tombe :

« Messieurs,

» La mort a toujours de grands enseignements à nous apporter. Ceux qui nous sont donnés aujourd'hui, par le cercueil que nous escortons, sont consolants et doux, malgré le chagrin que nous cause une séparation brusque et prématurée. Quelle vie, en effet, fut mieux remplie que celle de M. Persac ? Où trouver ailleurs une suite plus longue et plus constante de services rendus au pays et de dévouements au bien public ?

» Né à Saumur, le 4 novembre 1781, M. Charles-Thibaut Persac a exercé successivement les fonctions d'adjoint et de maire de la ville de Saumur, pendant cinq années, de 1810 à 1815. Ces fonctions étaient alors délicates et difficiles à remplir. M. Persac s'y montra toujours à la hauteur de ses devoirs et traversa avec talent et succès plus d'une épreuve dangereuse.

» Huit ans après, nommé de nouveau maire de Saumur, le 5 novembre 1823, il occupa ce poste sans interruption, jusqu'au 3 mars 1828.

» Depuis lors, nous l'avons vu conseiller municipal, juge de paix, administrateur des hospices, conseiller d'arrondissement, président de la caisse d'épargne, président du Comice agricole, toujours prêt à consacrer ses soins, son temps, ses veilles au service de sa ville et de ses concitoyens. Je ne crains pas d'être taxé d'exagération en affirmant qu'il n'est personne qui, étant venu réclamer les bons offices de M. Persac, soit jamais sorti d'auprès de lui en essayant un refus.

» En 1841, Dieu sembla vouloir éprouver, par un sacrifice suprême, tout ce qu'il y avait de dévouement dans le cœur de cet homme de bien : il lui imposa la glorieuse douleur de perdre un de ses fils, jeune officier d'artillerie tué en Afrique en défendant contre les Arabes la batterie dont il avait le commandement.

» Je ne parlerai pas ici, Messieurs, des vertus de l'homme privé, je tairai, à dessein, l'exquise loyauté de son caractère, la bonté de son cœur et les nombreux bienfaits qu'il a semés autour de lui. Il y a de ces secrets que la tombe doit renfermer ; il y a de ces choses intimes qui perdent de leur valeur à se produire au grand jour, mais que Dieu, qui n'oublie rien, recueille et enregistre avec amour, et au sujet desquelles il a été écrit dans l'Évangile : « votre trésor n'est pas de ce monde. »

» Vieillard robuste et actif, M. Persac, malgré ses 73 ans, semblait nous promettre, pour quelques années encore, le concours utile de son expérience ; mais le ciel en avait décidé autrement, et la mort est venue le frapper d'une manière prompte et presque inattendue. Il s'y était préparé avec le calme d'un sage, ou plutôt (je me trompe), avec la ferme sérénité d'un chrétien. Grave leçon pour nous, Messieurs, qui, vieux ou jeunes, pouvons aussi être appelés, d'un moment à l'autre, à comparaître devant le juge suprême. Heureux ceux qui, comme M. Persac, quittent cette terre, précédés par un long cortège de bonnes œuvres, accompagnés par les regrets d'une ville entière, et laissant derrière eux une mémoire bénie et vénérée, juste sujet de consolation et d'exemple pour leur famille et leurs amis. »

Le Maire de la commune d'Allonnes informe les habitants des communes circonvoisines qu'il a fait disposer, pour les foires de cette commune, un champ spacieux et commode.

Il invite, en conséquence, les habitants de sa commune et ceux des communes circonvoisines à se rendre à l'assemblée dite de la Saint-Doucelin, qui aura lieu le dimanche 9 juillet, et à la foire, le lendemain.

Des primes seront distribuées aux personnes qui seront jugées les mériter, soit pour le nombre, soit pour le choix des animaux qu'elles amèneront.

Il y aura divertissements publics, aux frais de l'administration, et feu d'artifice à la chute du jour.

Le Maire, BUDAN.

#### MÉTÉOROLOGIE.

Il résulte d'observations météorologiques faites à Saumur, pendant le mois de juin, que la température la plus élevée s'est fait remarquer le 25, le thermomètre centigrade ayant atteint 28 degrés 6 dixièmes au-dessus zéro. Le minimum de température a été observé le 4, le thermomètre étant descendu à 10 degrés au-dessus de zéro. La température moyenne du mois est + 16 degrés 213.

Le baromètre a atteint sa plus grande élévation le 23, étant monté à 764 millimètres 9 dixièmes. Son plus grand abaissement qui est 748 millimètres 6 dixièmes a été observé le 2, et sa hauteur moyenne est 756 millimètres 75.

L'aspect du ciel, observé trois fois par jour, n'a été clair que 3 fois, nuageux 35 et couvert 52 ; total 90.

Pendant le mois, il y a eu seulement huit jours de beau temps. Il y a eu douze jours de pluie qui ont donné 51 millimètres 5 dixièmes d'eau ou 51 litres 5 décilitres par chaque mètre carré de la surface du sol.

Le vent, observé deux fois par jour, a été nord 1 fois, nord-nord-est 1, nord-est 7, sud-est 4, sud-sud-est 3, sud 2, sud-ouest 10, ouest-sud-ouest 5, ouest 18, nord-ouest 8, nord-nord-ouest 1 ; total 60.

Vent moyen 14, vent fort 4, grand vent 1, orage 1.

Les eaux de la Loire marquaient à l'étiage du Pont-Cessart 2 mètres 38 centimètres, le 6 juin ; 2 m. 98 c., le 7 ; 2 m. 78 c., le 8 ; 2 m. 32, le 9 ; 1 m. 50 c. le 15 ; 1 m. 24 c., le 18 ; 2 m. 56 c., le 24 ; 1 m. 36 c., le 27, et 1 m. 50 c., le 30.

Saumur, le 1<sup>er</sup> juillet 1854.

Louis RAIMBAULT, vétérinaire.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 3 juillet.

Le *Moniteur* annonce qu'un premier combat a eu lieu près de Madrid entre les insurgés et les troupes royales, les premiers auraient fait de grandes pertes et la désertion se mettait déjà dans leurs rangs.

La feuille officielle constate que l'entrée des Autrichiens en Valachie est déjà un fait accompli et qu'une force de 50,000 soldats autrichiens se dirigent sur

Giurgewo pendant que des officiers d'état-major, partis de Vienne, vont se concerter avec les généraux en chef alliés.

Le *Moniteur* annonce, enfin, que la récolte en Egypte est très-abondante.

On écrit de Belgrade, le 29 juin :

Le mouvement de retraite de l'armée russe continue en Valachie, et la rive droite du Danube doit être en ce moment évacuée tout entière, à l'exception des positions fortifiées de Matschia, Isaktscha et Toultscha. La concentration s'opère en Moldavie et dans la Valachie septentrionale sur la frontière de Transylvanie. C'est un changement complet de front avec 80 lieues de terrain perdues, 50,000 hommes hors de combat, restés sur le champ de bataille, ou enlevés par la maladie, et une profonde atteinte à l'honneur du drapeau. (*Moniteur*).

Nous recevons les dépêches télégraphiques suivantes :

« Londres, lundi 3 juillet.

» Le *Morning-Chronicle* a reçu de Berlin, sous la date du 2 juillet, une dépêche ainsi conçue :

» On a reçu, hier soir, la réponse russe à la sommation autrichienne. Elle déclare que la Russie résistera jusqu'à son dernier homme et son dernier rouble. »

« Hambourg, 2 juillet.

» Les frégates à vapeur des flottes réunies se sont avancées sans résistance jusqu'à l'île de Siskar près Cronstadt. » — Havas.

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

## VENTE

Après décès,

D'UNE GRANDE QUANTITÉ DE MARCHANDISES POUR FLEURS ARTIFICIELLES,

A partir du jeudi 6 juillet 1854 et jours suivants, de midi à cinq heures,

Dans le magasin de feu M. RABOUIN, fabricant de fleurs, situé à Saumur, rue St-Jean, n<sup>o</sup> 8,

Par le ministère de M<sup>e</sup> H. PLÉ, commissaire-priseur.

DÉSIGNATION :

Bouquets, couronnes, fleurs pour coiffures, feuilles et boutons pour fleurs de toutes espèces, papier d'or et d'argent, papier découpé et à découper, couronnes en immortelle, vases à fleurs et objets de fantaisie, cylindre et tour pour bouquets, tous les outils et la presse servant à découper, cartons, rayons, comptoir, ameublement en acajou, pendule, glaces, linge, effets, etc.

Toutes ces marchandises sont d'une grande fraîcheur. Les acquéreurs auront la liberté de composer les lots selon leurs désirs.

On paiera comptant et cinq centimes par franc.

P. GODET, propriétaire-gérant.

» Votre amie, je devrais dire votre complice.

» TÉRÉSA. »

— Voilà un chef-d'œuvre, Madame, reprit le comte en posant la lettre tout ouverte sur sa table. Dieu a voulu que le domestique à qui vous l'aviez confié pour la porter à la poste se remit de ce soin sur mon valet de chambre ; et Dieu a voulu encore que mon valet de chambre posât cette lettre sur ma cheminée pour me soulever de mon fauteuil et me faire faire quelques pas dans ce cabinet. J'ai, par hasard, lu l'adresse de votre lettre, et comme vous m'étiez un peu suspecte, comme le chevalier Finelli est un misérable dangereux, j'ai lu, poussé à cette indiscretion par un pressentiment qui me dictait un devoir paternel. Vous voilà donc, comme je vous le disais, démasquée. J'ai voulu vous parler à cœur ouvert ; j'ai voulu vous supplier de prendre pitié d'un pauvre mourant, qui expire en bénissant sa fille, sa fille adorée... Ah ! vous ne résisterez pas à la prière murmurée par cette voix qui s'éteint ; vous ne ferez pas le malheur de cette enfant si noble et si pure ; vous serez touchée par ces larmes échappées de mes yeux que dévore la fièvre, et avant que moi, le fils d'un homme à qui vous devez tout, je disparaisse dans mon linceul, vous ferez serment sur mon visage, que la mort aura couvert de sa pâleur sacrée, sur mon cœur qui ne battra plus, sur la croix couvrant ma poitrine, de respecter l'espoir, la prière et les vœux du père de Marianne, de ce pauvre père qui n'a plus même

la force de tomber à vos genoux pour vous mieux implorer. — Je nie, répondit la comtesse avec un calme glacial. Cette lettre a été écrite par quelque ennemi vulgaire, jaloux de ma réputation sans tache et de l'affection que m'ont méritée mes soins pour vous et les vôtres. Je serai, je le jure, pour Marianne ce que j'ai toujours été. — Ce que vous avez toujours été ! s'écria le malade avec effroi ; mais vous n'avez jamais été qu'une marâtre au fond du cœur. — Libre à vous de m'outrager. — Eh bien ! retirez-vous, cette lettre vous perdra, ma fille la lira, ce sera mon testament.

Madame de Castro, par un mouvement rapide, se saisit de la lettre qu'elle arracha des doigts tremblants du comte, et elle la jeta dans les flammes du foyer ; puis, profitant de la stupeur du malade, elle se précipita vers la porte, qu'elle referma violemment derrière elle, et courut dans la chambre de Marianne, où elle entra, le front calme, un sourire placide et gracieux sur les lèvres. Le comte de Castro, épouvanté par ce trait d'audace et de méchanceté, ne put que montrer à son chien le papier qu'enveloppaient déjà les flammes. Tom s'élança, rapide comme une flèche, et jeta hardiment son museau effilé et ses pattes sur les tisons et dans le nuage de fumée qui précède toujours la légère explosion du papier prêt à prendre feu. La courageuse bête, repoussée d'abord par une vive douleur, revint à la charge, et la lettre enflammée disparut dans sa gueule qu'il secoua et

frotta contre le tapis pour éteindre les étincelles dont sa barbe était criblée.

(La suite au prochain numéro.)

#### Marché de Saumur du 1<sup>er</sup> Juillet.

Froment (l'hectol.) . . . . .	34 75	Graine de trèfle . . . . .	50 —
— 2 <sup>e</sup> qualité . . . . .	34 20	— de luzerne . . . . .	60 —
Seigle . . . . .	22 80	— de colza . . . . .	— —
Orge . . . . .	16 40	Amandes en coques	— —
Avoine (entrée) . . . . .	15 —	(l'hectolitre) . . . . .	— —
Fèves . . . . .	16 —	— cassées (30 k.) . . . . .	90 —
Pois blancs . . . . .	44 —	Vin rouge des Cot.,	— —
— rouges . . . . .	40 —	compris le fût,	— —
— verts . . . . .	— —	1 <sup>er</sup> choix 1855. . . . .	— —
Cire jaune (80 kil) . . . . .	165 —	2 <sup>e</sup> — . . . . .	90 —
Suif fondu . . . . .	— —	3 <sup>e</sup> — . . . . .	80 —
Huile de noix ordin. . . . .	72 —	— de Chinon . . . . .	85 —
— de chenevis . . . . .	32 —	— de Bourgueil . . . . .	100 —
— de lin . . . . .	38 —	Vin blanc des Cot.,	— —
Paille hors barrière. . . . .	22 —	1 <sup>re</sup> qualité 1855 . . . . .	— —
Foin 1855. id . . . . .	57 —	2 <sup>e</sup> — . . . . .	65 —
Luzerne . . . . .	38 —	3 <sup>e</sup> — . . . . .	35 —

#### BOURSE DU 1<sup>er</sup> JUILLET.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 98.

3 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 75.

#### BOURSE DU 5 JUILLET.

4 1/2 p. 0/0 hausse 40 cent. — Fermé à 98 40.

3 p. 0/0 hausse 40 cent. — Fermé à 75 40



Etudes de M<sup>e</sup> JAHAN, avoué à Saumur, et de M<sup>e</sup> DUTERME, notaire en ladite ville.

### VENTE D'UNE MAISON

Située à Saumur, rue de Fenet, ET D'UN MORCEAU DE VIGNE, Au canton des Malligrolles, Dite commune de Saumur, Le dimanche 23 juillet 1854, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur.

On fait savoir à tous qu'il appartient qu'en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Saumur, le 27 mai 1854, dûment enregistré, sur la requête présentée par M. Théobald-Joseph-Guillaume Kerneis, teneur de livres, demeurant à Saumur, représentant les créanciers du sieur Georges Royer, cordonnier à Saumur, ainsi qu'il résulte du concordat intervenu entre ledit Royer et ses créanciers, le 22 mars dernier, et sur les conclusions de M. le Substitut du procureur impérial, il sera procédé à la vente d'une maison et d'un morceau de vigne, ci-après désignés, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> Duterme, notaire à Saumur, le dimanche 23 juillet 1854, à midi.

#### Désignation des biens à vendre.

ART. 1<sup>er</sup>. Une maison, située à Saumur, rue de Fenet, consistant au rez-de-chaussée en une boutique, arrière-boutique, cour, latrines, cave dans le roc, deux chambres, l'une au premier, l'autre au second étage, joignant d'un côté le sieur Mougault, d'un bout la rue de Fenet, et d'autre bout le coteau.

ART. 2<sup>o</sup>. Environ cinq ares cinquante-cinq centiares de vignes, au canton des Malligrolles, commune de Saumur, joignant au levant Florent Legrand, au couchant la veuve Guichard, au midi Thibault et au nord un petit sentier.

#### MISE A PRIX

Les enchères seront ouvertes sur les mises à prix, savoir :

L'art. 1<sup>er</sup>, sur la mise à prix de mille francs, ci . . . . . 1000 f.

L'art. 2<sup>o</sup>, sur celle de . . . . . 100

Les personnes qui désireraient prendre des renseignements, sur la présente vente, pourront s'adresser :

1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur, dépositaire du cahier des charges.

2<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> JAHAN, avoué audit Saumur, poursuivant la vente.

Dressé par l'avoué soussigné, à Saumur, le 28 juin 1854.

Signé, JAHAN, avoué-licencié.

Enregistré à Saumur, le 30 juin 1854, par Linacier, qui a reçu les droits. (348)

Tribunal de commerce de Saumur.

Les créanciers de la faillite du sieur René Aubineau, marchand d'étoffes, demeurant à Doué-la-Fontaine, dont les créances ont été vérifiées et affirmées, sont invités, conformément aux dispositions de l'art. 504 du Code de commerce, à se réunir le vendredi 7 juillet, à 8 heures précises du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur un concordat, sinon former un contrat d'union.

Le Greffier du Tribunal, A. DUDOUET. (350)

M. DIXMIER, huissier à Saumur, demande un CLERC. (278)

Etude de M<sup>e</sup> MARTIN, notaire à Vernoi.

### A VENDRE A L'AMIABLE.

### LE MOULIN A EAU DE MAREIL

ET TOUTES SES DÉPENDANCES,

Comprenant 1 hectare 40 ares de pré, et 1 hectare 50 ares de de terre, le tout situé commune de Vernantes, et par extension, pour un morceau de terre, en Saint-Philbert.

Ce moulin, parfaitement achalandé, est affermé 700 francs par an, et les impôts en sus.

S'adresser, pour le voir, à M. MARMIN, au carrefour Richer, et pour en traiter, au même, à M<sup>me</sup> veuve HUET, à Blou, ou à M<sup>e</sup> MARTIN, notaire à Vernoi. (349)

Etude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

### A VENDRE

Ensemble ou séparément, DEUX MAISONS, ayant chacune cour et jardin, situées à Saumur, quartier de la Croix-Verte, appartenant au sieur Touzé, et joignant MM. Thoreau, Randouin et Garnier. (306)

## FOINS DE LA RÉCOLTE 1854 A VENDRE OU A AFFERMER COUPÉS ET DEBOUT

Sur les prairies réservées de la terre d'AVOIR, en Longué,

Appartenant à M<sup>me</sup> la comtesse D'HAUTEFORT.

L'adjudication s'en fera au château d'Avoir, le dimanche 9 juillet 1854, à midi très-précis,

Par le ministère de M<sup>e</sup> SENIL, notaire.

L'herbe de ces prairies, (au nombre de 12), se vendra ou affermera, en totalité dans quelques-unes, et par lots ou balises dans les autres.

Les regains seront adjugés séparément de la première herbe, ou ensemble si on le désire.

Le sieur MOCARD, garde au château d'Avoir, fera connaître ces prairies.

Les substances végétales que ce purgatif renferme ont été choisies et combinées, d'après la nouvelle méthode dépurative de M. DEHAUT, pour être prises et digérées en même temps que les meilleurs aliments et les boissons les plus fortifiantes, ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages précieux sont constatés depuis 23 ans. — Ces pilules sont souveraines pour combattre la constipation et tous les maux qui en dépendent. — Comme simple purgation elles sont préférables aux autres médecines, parce que, n'exigeant ni tisane, ni diète, on peut, au besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût. — Mais ce purgatif agréable offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que : asthme, catarrhe, dartres, douleurs, gastrite, engorgements, migraine, scrofules, etc., etc., parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de le supporter sans fatigue, pendant tout le temps nécessaire à la guérison. (Voir la brochure qui se donne gratuitement.) — Boîtes de 2 fr. 50 c. et de 5 fr., à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien, et à Saumur, chez M. GUICHARD, pharmacien. (149)

Saumur, P. GODET, imprimeur.



DÉCOUVERTE INCOMPARABLE PAR SA VERTU.

## EAU TONIQUE PARACHUTE DES CHEVEUX

de CHALMIN, à Rouen.

Cette composition est infailible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle en empêche la décoloration, les nettoie parfaitement, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaisir, les rend souples et brillants et empêche le blanchiment. GARANTIE. Prix du Flacon 3 fr.

FABRIQUE à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. Dépôt dans toutes les villes de France; à Saumur, chez M. Eugène Pissot, coiffeur-parfumeur.

## PAPIER-ENVELOPPE

### BISCARRE

Pour lettres-correspondantes sur tous formats, breveté s. g. d. g.

Chaque feuille, quelle que soit sa dimension, porte son enveloppe, qui garantit toute indiscretion, sécurité des effets de commerce et laisse la date et le timbre-poste attachés à la lettre.

Se vend EN GROS et EN DÉTAIL à la Librairie de JULES GODFROY, imprimeur à Saumur, Grand Rue, 4.

BUREAUX A PARIS, RUE DE SEINE-SAINT-GERMAIN, 12.

Envoyer franco un Bon de Poste au nom de M. L. FAVRE, directeur.

ON S'ABONNE CHEZ LES LIBRAIRES, ET AU BUREAU DE L'ECHO SAUMUROIS.

## 4 FRANCS PAR AN POUR LA FRANCE.

# MONITEUR DES CONNAISSANCES UTILES ET PRATIQUES,

JOURNAL MENSUEL DES DÉCOUVERTES, PROCÉDÉS ET RECETTES,

Contenant le Résumé de tout ce qui se publie en France et à l'Étranger, de nouveau, d'applicable et d'utile.

Par la variété et le nombre des articles que publiera le *Moniteur*, il remplacera un Journal d'Agriculture, de Jardinage, d'Industrie manufacturière et commerciale, des Inventions, d'Hygiène, d'Économie domestique, de Médecine et Chirurgie domestiques, de Médecine vétérinaire, de Jurisprudence usuelle, de Compte-rendu de l'Académie des Sciences, etc.

#### SOMMAIRE DU MOIS DE MAI.

Calendrier, pour le mois de juin, du Cultivateur, de l'Horticulteur, de l'Irrigateur et de l'Apiculteur. — Méthode générale et nouvelle pour l'enseignement et l'amélioration de l'Agriculture. — Des veaux pour la boucherie. — Culture du Maïs. — Engrais. — Les Résidus de Crins. — Premiers Travaux de la Société zoologique d'acclimatation. — Méthode sûre pour apprécier le poids des Animaux vivants. — Quelles sont les réparations locatives ou de menu entretien principalement pour les exploitations agricoles, à la charge des locataires? — Culture du Fuschia en plein air. — Emploi du Guano liquide pour le jardinage. — Pour avoir de belles Plantes de jardin. — Guérison de la Maladie du Pêcher, appelée blanc ou meunier. — Aversion des Arbres à fruits pour certains corps. — Culture de la vigne, d'après le procédé de M. Persoz. — Destruction des Fourmis. — Les Gaules de Loubans. — Pour raccommoder la porcelaine. — Pour couper la fonte. — Pour utiliser de suite du bois de charpente vert. — Pour enlever les vieilles Peintures qui se trouvent sur du bois. — Pour fabriquer une Encre qui n'oxyde pas les plumes métalliques, inaltérable par les acides, par l'eau, et ne faisant aucun dépôt. — Préparation de la Paille pour la rendre propre à remplacer le erin et la laine dans les matelas, par M. Lehmann. — De l'action de l'air filtré sur la fermentation et la

putréfaction. — Remède contre le choléra. — Pour guérir la migraine. — Pour guérir la goutte. — Liniment savonneux composé pour les humeurs scrofuleuses. — Laryngite couenneuse ou croup. — Onguent cératé pour les crévasses de la Peau. — Pommade contre les Brûlures. — Pommade contre les Hémorroïdes. — Emplâtre stimulant. — Liniment stimulant pour les Rhumatismes. — Liniment volatil pour les Foulures. — Conservation des Œufs. — Moyen d'essayer la qualité du Lait. — Conservation du Lait. — Procédé de M. de Lignac pour la conservation du Lait. — Pour enlever au Vin le goût d'aigre. — Pour améliorer un Vin vert. — Pour enlever au Vin le goût de fût. — Boisson de Cosses de Pois vert. — Vin de Cerises. — Ratafia des quatre fruits. — Ratafia de Cerises. — Ratafia de la Ménagère. — Ratafia de Framboises. — Académie des Sciences. — Sciences applicables aux Arts. — De l'ode. — Manière de mettre le feu aux Mines par l'électricité. — Photographie sur papier. — Télégraphe imprimant. — Télégraphe transatlantique sous-marin. — Pour purifier les Alcools. — Laine végétale tirée des feuilles du Pin Sylvestre. — Traitement de la gale du mouton, par M. Gautier, médecin-vétérinaire de l'arrondissement de Béziers. — Mélanges. — Lune rousse. De son influence sur les phénomènes de la végétation. — Bulletin commercial.

Le *Moniteur* est publié le 25 de chaque mois, à dater de janvier 1854.

Chaque Livraison, composée de 32 pages in-8<sup>o</sup>, sera accompagnée d'un calendrier mensuel du Cultivateur, de l'Horticulteur, et d'un bulletin commercial pour les céréales, les eaux-de-vie, et les bestiaux sur les marchés de Foissy et de Sceaux.

Les Livraisons de l'année formeront un beau et fort vol. in-8<sup>o</sup>, avec une table. Les 10,000 premiers Souscripteurs inscrits recevront une Carte de la Turquie.

Pu pour légalisation de la signature ci-contre

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné